

## L@ lettre de la transition énergétique

de la Direction  
Départementale des Territoires de Vaucluse

### Énergie, climat...



### Rénovation thermique des bâtiments publics

Le parc des bâtiments publics des collectivités territoriales représente environ 280 millions de m<sup>2</sup> dont 150 millions de m<sup>2</sup> pour les bâtiments d'enseignement (écoles, collèges, lycées). La plupart de ces bâtiments sont anciens et mal isolés, ils constituent un réservoir d'économies d'énergie très important.

Parce qu'ils sont responsables de 20% des émissions de gaz à effet de serre et de plus de la moitié de la consommation finale d'énergie, la rénovation thermique de ces bâtiments constitue une priorité.

Les collectivités désirant s'engager dans des travaux de rénovation thermique peuvent bénéficier d'un cofinancement des études, mais également d'une offre de prêt dédiée au financement des programmes de rénovation énergétique et d'un accompagnement dans le montage de travaux.

Issu de la convention entre la filiale immobilière de la Caisse des dépôts, l'Ademe et l'État, le programme de réduction des dépenses énergétiques des collectivités territoriales prévoit la mise en place par la caisse d'une plateforme numérique d'informations.

Pour plus d'informations cliquez [ici](#).

### Lancement de l'appel à projets « Territoires d'Innovation »

L'appel à projets « Territoires d'Innovation » du Programme d'investissements d'avenir, a été lancé le 23 novembre 2018 par le Secrétariat général pour l'investissement et la Banque des territoires. Il s'inscrit dans le cadre du Grand plan d'investissement. Son objectif est de sélectionner et d'accompagner jusqu'à 20 projets présentant une stratégie innovante de développement économique et impliquant les acteurs locaux (publics, privés et les citoyens).

L'appel à projets est doté d'une enveloppe de 450 M€, dont 150 M€ de subventions et jusqu'à 300 M€ de fonds propres.

.../...

Vos contacts  
DDT 84  
SPUR/PPT :

Katja FLACHAIRE  
Référente territoriale transition énergétique  
Tel : 04 88 17 82 75  
katja.flachaire@vaucluse.gouv.fr

David AZZOLINI  
Chargé de mission - Animation territoriale transition  
énergétique – Tel : 04 88 17 85 15  
david.azzolini@vaucluse.gouv.fr

Directrice de la publication : Annick Baille – Conception / Réalisation : SPUR / PPT

Pour cet appel à projets, priorité est donnée aux territoires en transition désireux de s'investir dans des projets innovants ciblant différentes thématiques telles la transition numérique, l'énergie durable, la mobilité propre, l'agro-écologie, la transformation du système de santé ou encore l'adaptation des compétences aux évolutions du marché du travail.

Toutes les informations concernant cet appel à projets sont consultables [ici](#).

### Diagnostic territorial : l'outil ALDO



Pour aider les territoires dans leur diagnostic, l'ADEME propose un **tableur Excel "ALDO"** qui indique, à l'échelle des EPCI des valeurs par défaut pour :

- l'état des stocks de carbone organique des sols, de la biomasse et des produits bois en fonction de l'aménagement de son territoire (occupation du sol) ;
- la dynamique actuelle de stockage ou de déstockage liée aux changements d'affectation des sols, aux forêts et aux produits bois en tenant compte du niveau actuel des prélèvements de biomasse ;
- les potentiels de séquestration nette de CO<sub>2</sub> liés à diverses pratiques agricoles pouvant être mises en place sur le territoire.

Toutes les informations sont disponibles sur le site ["Territoires et climat"](#).

### Mobilités



### Loi mobilités : améliorer la mobilité de tous, dans tous les territoires

Présenté en conseil des ministres lundi 26 novembre 2018, le projet de **Loi mobilités** engage une transformation profonde pour répondre à un objectif : améliorer concrètement la mobilité au quotidien, de tous les citoyens et dans tous les territoires, grâce à des solutions de transports plus efficaces, plus propres et accessibles.

Cette loi, construite autour de 15 mesures, se décline autour de 4 objectifs :

- apporter à tous et partout des solutions alternatives à la dépendance et à l'usage individuel de la voiture ;
- développer l'innovation et les nouvelles solutions de mobilité qui doivent être mises au service de tous ;
- réduire l'empreinte environnementale des transports ;
- investir davantage dans les infrastructures qui améliorent les déplacements du quotidien.

Direction départementale des territoires – Cité administrative – Avenue du 7ème Génie – Avignon  
Service Prospective urbanisme et risques / Unité prospective et projets de territoire  
Téléphone : 04 88 17 85 06 Internet : [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)